

Dossier d'inscription 2015/2016

Le bulletin ORIGINAL doit être envoyé
ou déposé au :

CNAM - EFAB

Service scolarité

40 Rue des Jeuneurs (Bureau C 270)

75002 PARIS

Horaires d'ouverture disponibles sur le
site : efab-ms.cnam.fr

Joindre à ce dossier :

1. Photo d'identité avec votre nom au verso
2. Copie de la pièce d'identité
3. Certificat d'admission ou lettre d'agrément
4. Le règlement par chèque (ordre régisseur de l'école MS) pour toute inscription à titre individuel
5. Ou attestation de prise en charge du coût de la formation dûment remplie, par l'employeur ou l'organisme de financement.

Photo ici

N° SISCOL

.....

☐ M.

☐ Mme

NOM PATRONYMIQUE (DE NAISSANCE)

PRENOMS

NOM MARITAL (D'EPOUSE)

Date de naissance | | | | | | | |

Nationalité

Ville de naissance Pays

Adresse mail (OBLIGATOIRE)

Adresse (éventuellement chez M. ou Mme)

Code postal | | | | |

Ville | | | | | | | | | |

Pays | | | | | | | | | |

Statut :

☐ Demandeur d'emploi

☐ Salarié

☐ Profession Libérale

☐ Indemnisé

☐ Autre

☐ Non indemnisé

Profession :

Téléphone portable

| | | | | | | |

Téléphone fixe ou professionnel

| | | | | | | |

CADRE RESERVE A L'EFAB

Dossier reçu | | | | | | par

Enregistré le | | | | | | par

CARTE ELEVE

Remise le | | | | | | par

Cursus suivi :

Dates : | | | | | | | | au | | | | | | | |

Mode de financement :

Handicnam propose un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap, afin de sécuriser au mieux le parcours de formation.

INSCRIPTION AU MASTER

Merci d'indiquer la formation en cochant la case correspondante

Spécialité	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	Cursus complet En un an		Elèves intégrés (se référer à la lettre d'admission)	
	Tarif normal*	Tarif réduit*	Tarif normal*	Tarif réduit*	Tarif*	Tarif normal*	Tarif réduit*	Tarif normal*	Tarif réduit*
MR054p.1 Stratégie et expertise financière	☐ 4 000 €	☐ 2 000 €	☐ 4 000 €	☐ 2 000 €	☐ 150 €	☐ 8 000 €	☐ 4 000 €	☐ 4 000 €	☐ 2 000 €
MR054p.3 Analyse stratégique industrielle et financière	☐ 3 000 €	☐ 1 500 €	☐ 3 000 €	☐ 1 500 €	☐ 150 €	☐ 6 000 €	☐ 3 000 €	☐ 3 000 €	☐ 1 500 €
MR055p.1 Gestion de capitaux	☐ 4 000 €	☐ 2 000 €	☐ 4 000 €	☐ 2 000 €	☐ 150 €	☐ 8 000 €	☐ 4 000 €	☐ 4 000 €	☐ 2 000 €
MR088p.1 Actuariat	☐ 3 000 €	☐ 1 500 €	☐ 3 000 €	☐ 1 500 €	☐ 150 €	☐ 6 000 €	☐ 3 000 €	☐ 3 000 €	☐ 1 500 €
Montant total à régler pour le master									€

* Les tarifs des masters 1^{ère}, 2^{ème} année et/ou élèves intégrés comprennent le droit de base de 150€

INSCRIPTION AUX UNITES D'ENSEIGNEMENT A LA CARTE

Code	Intitulé	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	Annuelle	Tarif Entreprise 272 €	Tarif individuel 172€
Ex : GFN 204	Marchés Financiers 2 : Futures et Options		X			172 €
Sous total						
Droit d'adhésion annuel** ☐ (cochez en cas d'exonération)					150 €	150€
Montant total à régler pour les U.E. à la carte					€	€

** Pour être exonéré veuillez fournir un justificatif des droits de base réglés au Cnam pour l'année en cours

Procédure pour le règlement :

Si vous souhaitez un échelonnement (pour un montant à partir de 350 €) veuillez obligatoirement joindre 3 chèques à la date du jour de l'inscription, les chèques seront débités selon l'échéancier ci-dessous :

1. 30 % à l'inscription
2. 40 % en mars 2016
3. 30 % en mai 2016

Les chèques ant-datés seront refusés.

INSCRIPTION A LA CERTIFICATION AMF

Code	Intitulé	Tarif Entreprise 900 €	Tarif individuel 450 €
CFAMF1	Certification AMF (cours en présentiel et examen certifié AMF)		
Montant total à régler			

Le signataire déclare accepter les conditions d'inscription aux formations de l'EFAB du Cnam.

Date et signature de l'élève :

Dossier d'inscription
2015/2016
Exemplaire service scolarité

Contrat d'adhésion de l'élève de l'EFAB

Le présent contrat est établi pour la durée de l'année universitaire en cours, à partir de la date de signature

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) est un organisme public d'enseignement supérieur, régi par le décret - 88-413 du 22 avril 1988. C'est un centre d'enseignement public conforme au décret 89-108 du 20 février 1989. Il a pour vocation de mettre en œuvre, au profit des publics, les formations professionnelles continues du Cnam. Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les élèves du Cnam se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élévation sociale et personnelle, la capacité à se remettre en cause et à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échanges. Dans le cadre des enseignements du Cnam, l'élève s'engage à respecter les autres adultes, professeurs, élèves et personnels de l'établissement.

STATUT DE L'ELEVE :

La qualité d'élève est conférée aux adultes inscrits au Cnam. Une carte d'élève est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Cette carte ne confère pas le statut d'étudiant. Au cours de sa formation et à l'issue de celle-ci, l'élève est invité à participer à la vie du Cnam lors des séances d'enseignement, au travers des espaces de dialogue sur internet ou dans le cadre des associations et instances représentatives des élèves et anciens élèves. L'élève transmet à son centre d'enseignement et de rattachement par courrier ou par mail toute modification de ses coordonnées personnelles en cours de formation (mais aussi à l'issue de sa formation s'il le souhaite). L'élève dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui le concernent.

TARIFS D'INSCRIPTION :

Pour chaque enseignement de l'Efab, deux tarifs d'inscription sont proposés :
- un tarif individuel lorsque l'élève finance par ses propres moyens sa formation,
- Un tarif employeur lorsque l'entreprise finance la formation de l'élève. En acceptant, à chaque fois qu'il le peut, d'accomplir les formalités nécessaires à la prise en charge de ses formations par son employeur ou un autre organisme, l'élève valorise sa démarche individuelle et participe à la mission du Cnam de garantir l'accès à tous et partout à la formation.

ACCES INTERNET :

Le bon déroulement des formations au Cnam implique que l'élève puisse accéder à internet de façon régulière par ses propres moyens. La configuration minimale requise est la suivante : - un poste informatique standard PC ou Mac, - une connexion Internet haut débit ADSL (minimum 512 ko) L'accès Internet permet, dans certains cas, à l'élève de bénéficier des ressources pédagogiques liées à sa formation, des informations de scolarité (planning des cours, historique des notes ...) et des autres services Cnam (conférences en ligne, forum avec les autres élèves, actualités, offres d'emploi...). Un code d'accès personnel est envoyé automatiquement à l'élève lors de la validation de son inscription. Un autre code d'accès est quant à lui à composer par l'élève lui-même (<http://efab-ms.cnam.fr/> > espace élève > plei@d) lui permettant de se connecter à la plateforme plei@d. L'utilisation par l'élève des ressources mises à disposition sur la plateforme plei@d dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement Cnam, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires. Certaines informations administratives et pédagogiques étant transmises via la messagerie intégrée à la plateforme plei@d, le relevé de la messagerie doit être effectué au moins 2 FOIS PAR SEMAINE.

SEUILS D'OUVERTURE DES ENSEIGNEMENTS :

L'ouverture effective de tous les enseignements est subordonnée à un nombre minima ou maximal d'inscriptions décidé par la direction de l'Efab. En cas de non ouverture, l'élève peut transférer son inscription sur un autre enseignement (sous conditions) ou en demander le remboursement.

PRESENCE ET ASSIDUITE AUX COURS :

Le financement de votre formation est soumis à une présence assidue de votre part aux cours, TP et TD. L'organisme payeur ne prendra pas la totalité des frais d'inscriptions en charge si l'assiduité est insuffisante. L'élève devra alors s'acquitter du montant dû restant.

En cas de la prise en charge de la formation par une entreprise ou un organisme, l'élève s'engage à fournir à l'Efab mensuellement les attestations de présence aux cours, signées par l'enseignant et lui-même.

ANNULATION D'INSCRIPTION :

Dans un délai de 8 jours à compter de la signature du présent contrat, l'élève peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande de remboursement ne peut porter que sur les frais de formation. Le droit d'adhésion annuel reste acquis au Cnam. Passé ce délai de 8 jours francs, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnu par la commission de recours du Cnam / Efab.

EXAMENS :

Selon l'enseignement, les aptitudes et connaissances sont évaluées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes combinés. Les convocations sont à télécharger sur notre site à la rubrique examen. Le jour de l'examen, l'élève doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. A l'issue de la formation, en cas de réussite aux examens, des attestations de réussite seront à télécharger par l'élève via son espace élève. En cas d'échec, une seconde session d'examen pourra être organisée. Pour le rattrapage, il n'y a pas de convocation à télécharger.

CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE DELIVRANCE DES CERTIFICATIONS DE L'EFAB :

L'élève est tenu de lire attentivement les conditions de délivrance de la certification sur laquelle il s'inscrit et de porter particulièrement son attention sur l'expérience professionnelle requise ainsi que sur les conditions d'accès. Dans certains cas, cette certification ne sera délivrée que sur demande de l'élève (dépôt de dossier).

CAS DE DIFFEREND :

Aucun document (attestation, diplôme ...) ne sera délivré en cas d'irrégularité de règlement de la formation. Si une contestation ou un différend n'a pas pu être réglé à l'amiable, le tribunal de grande Instance de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

ENGAGEMENT DE L'ELEVE :

L'élève reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à la signature du présent contrat, des contenus et objectifs des formations, par les documents mis à la disposition en ligne sur notre site internet. Il déclare également avoir pris connaissance et se conformer au règlement du Cnam ainsi qu'à la charte informatique du Cnam. Par ailleurs, l'élève s'engage à répondre aux différentes enquêtes ou questionnaires que l'Efab pourrait lui adresser, dans un but qualitatif de suivi de ses publics.

L'élève reconnaît et certifie exact l'ensemble des clauses et renseignements portés sur ce dossier d'inscription.

Fait en double exemplaires à :

Le : / / 20..

Nom :

Prénom :

Signature et cachet de la scolarité de l'EFAB

Signature précédée de la mention « Bon pour adhésion »

**Dossier d'inscription
2015/2016
Exemplaire élève**

Contrat d'adhésion de l'élève de l'EFAB

Le présent contrat est établi pour la durée de l'année universitaire en cours, à partir de la date de signature

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) est un organisme public d'enseignement supérieur, régi par le décret - 88-413 du 22 avril 1988. C'est un centre d'enseignement public conforme au décret 89-108 du 20 février 1989. Il a pour vocation de mettre en œuvre, au profit des publics, les formations professionnelles continues du Cnam. Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les élèves du Cnam se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élévation sociale et personnelle, la capacité à se remettre en cause et à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échanges. Dans le cadre des enseignements du Cnam, l'élève s'engage à respecter les autres adultes, professeurs, élèves et personnels de l'établissement.

STATUT DE L'ELEVE :

La qualité d'élève est conférée aux adultes inscrits au Cnam. Une carte d'élève est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Cette carte ne confère pas le statut d'étudiant. Au cours de sa formation et à l'issue de celle-ci, l'élève est invité à participer à la vie du Cnam lors des séances d'enseignement, au travers des espaces de dialogue sur internet ou dans le cadre des associations et instances représentatives des élèves et anciens élèves. L'élève transmet à son centre d'enseignement et de rattachement par courrier ou par mail toute modification de ses coordonnées personnelles en cours de formation (mais aussi à l'issue de sa formation s'il le souhaite). L'élève dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui le concernent.

TARIFS D'INSCRIPTION :

Pour chaque enseignement de l'Efab, deux tarifs d'inscription sont proposés :
- un tarif individuel lorsque l'élève finance par ses propres moyens sa formation,
- Un tarif employeur lorsque l'entreprise finance la formation de l'élève. En acceptant, à chaque fois qu'il le peut, d'accomplir les formalités nécessaires à la prise en charge de ses formations par son employeur ou un autre organisme, l'élève valorise sa démarche individuelle et participe à la mission du Cnam de garantir l'accès à tous et partout à la formation.

ACCES INTERNET :

Le bon déroulement des formations au Cnam implique que l'élève puisse accéder à internet de façon régulière par ses propres moyens. La configuration minimale requise est la suivante : - un poste informatique standard PC ou Mac, - une connexion Internet haut débit ADSL (minimum 512 ko) L'accès Internet permet, dans certains cas, à l'élève de bénéficier des ressources pédagogiques liées à sa formation, des informations de scolarité (planning des cours, historique des notes ...) et des autres services Cnam (conférences en ligne, forum avec les autres élèves, actualités, offres d'emploi...). Un code d'accès personnel est envoyé automatiquement à l'élève lors de la validation de son inscription. Un autre code d'accès est quant à lui à composer par l'élève lui-même (<http://efab-ms.cnam.fr/> > espace élève > plei@d) lui permettant de se connecter à la plateforme plei@d. L'utilisation par l'élève des ressources mises à disposition sur la plateforme plei@d dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement Cnam, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires. Certaines informations administratives et pédagogiques étant transmises via la messagerie intégrée à la plateforme plei@d, le relevé de la messagerie doit être effectué au moins 2 FOIS PAR SEMAINE.

SEUILS D'OUVERTURE DES ENSEIGNEMENTS :

L'ouverture effective de tous les enseignements est subordonnée à un nombre minima ou maximal d'inscriptions décidé par la direction de l'Efab. En cas de non ouverture, l'élève peut transférer son inscription sur un autre enseignement (sous conditions) ou en demander le remboursement.

PRESENCE ET ASSIDUITE AUX COURS :

Le financement de votre formation est soumis à une présence assidue de votre part aux cours, TP et TD. L'organisme payeur ne prendra pas la totalité des frais d'inscriptions en charge si l'assiduité est insuffisante. L'élève devra alors s'acquitter du montant dû restant.

En cas de la prise en charge de la formation par une entreprise ou un organisme, l'élève s'engage à fournir à l'Efab mensuellement les attestations de présence aux cours, signées par l'enseignant et lui-même.

ANNULATION D'INSCRIPTION :

Dans un délai de 8 jours à compter de la signature du présent contrat, l'élève peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande de remboursement ne peut porter que sur les frais de formation. Le droit d'adhésion annuel reste acquis au Cnam. Passé ce délai de 8 jours francs, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnu par la commission de recours du Cnam / Efab.

EXAMENS :

Selon l'enseignement, les aptitudes et connaissances sont évaluées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes combinés. Les convocations sont à télécharger sur notre site à la rubrique examen. Le jour de l'examen, l'élève doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. A l'issue de la formation, en cas de réussite aux examens, des attestations de réussite seront à télécharger par l'élève via son espace élève. En cas d'échec, une seconde session d'examen pourra être organisée. Pour le rattrapage, il n'y a pas de convocation à télécharger.

CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE DELIVRANCE DES CERTIFICATIONS DE L'EFAB :

L'élève est tenu de lire attentivement les conditions de délivrance de la certification sur laquelle il s'inscrit et de porter particulièrement son attention sur l'expérience professionnelle requise ainsi que sur les conditions d'accès. Dans certains cas, cette certification ne sera délivrée que sur demande de l'élève (dépôt de dossier).

CAS DE DIFFEREND :

Aucun document (attestation, diplôme ...) ne sera délivré en cas d'irrégularité de règlement de la formation. Si une contestation ou un différend n'a pas pu être réglé à l'amiable, le tribunal de grande Instance de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

ENGAGEMENT DE L'ELEVE :

L'élève reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à la signature du présent contrat, des contenus et objectifs des formations, par les documents mis à la disposition en ligne sur notre site internet. Il déclare également avoir pris connaissance et se conformer au règlement du Cnam ainsi qu'à la charte informatique du Cnam. Par ailleurs, l'élève s'engage à répondre aux différentes enquêtes ou questionnaires que l'Efab pourrait lui adresser, dans un but qualitatif de suivi de ses publics.

L'élève reconnaît et certifie exact l'ensemble des clauses et enseignements portés sur ce dossier d'inscription.

Fait en double exemplaires à :

Le : / / 20..

Nom :

Prénom :

Signature et cachet de la scolarité de l'EFAB

Signature précédée de la mention « Bon pour adhésion »

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Pour l'inscription des salariés pris en charge partiellement ou en totalité par :

- leur employeur (avec ou sans prise en charge de leur OPCA)
- un tiers-payeur (Conseil régional, Pôle emploi, autre organisme)

Code [][][][][][] Titre de la formation :
Dates : Début [][][][][][][][] Fin [][][][][][][][]

Mme [] M [] Date et lieu de naissance [][][][][][][][]

Nom Nom de jeune fille :

Prénom.....N° élève (si déjà inscrit au Cnam) :

Profession.....

Adresse.....

Code postal [][][][][][] Ville :

Tél personnel : [][][][][][][][][][] Tél professionnel : [][][][][][][][][][]

Tél portable : [][][][][][][][][][] Mel :

PRIX DU STAGE : Les prix des stages sont fixés par année universitaire

ENTREPRISE : Raison sociale..... **ENTREPRISE :** Adresse de facturation (si différente)
Adresse

Code postal [][][][][][] Ville : Code postal [][][][][][] Ville :
N° SIRET : [][][][][][][][][][] (OBLIGATOIRE) N° SIRET : [][][][][][][][][][] (OBLIGATOIRE)
Contact Formation : Contact Comptabilité :
Tél. : [][][][][][][][][][] Tél. : [][][][][][][][][][]
Fax : [][][][][][][][][][] Fax : [][][][][][][][][][]
Mél : Mél :

ATTENTION : Si le tiers-payeur communique un refus de prise en charge écrit ou si la prise en charge est partielle, le solde des sommes dues au Cnam sera facturé directement à l'entreprise. L'original de l'accord de prise en charge par le tiers-payeur est à joindre au bulletin d'inscription.

TIERS-PAYEUR : Nom : Adresse : Code postal [][][][][][] Ville : N° SIRET : [][][][][][][][][][] (OBLIGATOIRE) Code NAF : Nombre de salariés N° TVA Intracommunautaire [][][][][][][][][][] REF. Dossier / adhérent : Contact : Tél. :
--

Répartition des sommes à payer
 Part employeur€
 Part Tiers-payeur€
 Part stagiaire *€

* les stagiaires qui obtiennent une prise en charge partielle sont redevables de la différence entre le prix du stage moins le montant pris en charge par l'employeur, Pôle emploi ou tout autre organisme.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1 – INSCRIPTION/PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR. Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise. Les frais de formation sont payables sur présentation d'une facture. Les règlements se font par virement ou par chèque libellé à l'ordre de régisseur de l'école M&S.
 Compte TRESOR PUBLIC PARIS n°10071 75000 00001004182 47

2 – MODALITES D'INSCRIPTION : Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée à concurrence du nombre de places disponibles. Un engagement écrit est nécessaire : aucune inscription téléphonique ou par fax ne peut être prise en considération. L'inscription à certaines formations est soumise à l'agrément préalable du responsable pédagogique.

Une carte d'élève est remise au début de formation.

Elle donne accès : A la bibliothèque (292, rue Saint Martin) - Aux collections permanentes du Musée des arts et métiers (60, rue Réaumur – 75003 Paris) - Au restaurant d'entreprise du Cnam (2, rue Conté – 75003 Paris) au tarif Passager.

3 – ANNULATION – ABSENCE. Toute annulation d'inscription n'est prise en compte que si elle est adressée au : CNAM – Efab Case 1D2000 40 rue des Jeuneurs – 75002 PARIS, par LETTRE RECOMMANDEE avec avis de réception parvenue au plus tard huit jours avant la date d'ouverture de formation. Dans cette hypothèse, toute facturation par le Cnam au cocontractant est exclue. La résiliation adressée moins de huit jours avant le début de la formation donne lieu à une facturation partielle égale à 150 € correspondant aux frais engagés par le Cnam pour la constitution du dossier de l'intéressé(e). En cas de résiliation postérieure au début de la formation, l'intégralité des sommes prévues sont dues. En cas d'absence justifiée par l'élève, l'entreprise peut lui substituer un autre de ses salariés ; celui-ci doit se présenter le jour de l'ouverture de la formation avec une lettre de l'entreprise. (NB : Pour les stages soumis à agrément, ce dernier reste exigible pour le nouvel élève). Le Cnam se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou l'élève sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements. En application de l'article L6354-1 du Code du Travail, en cas d'inexécution partielle ou totale de la prestation de formation, le Cnam rembourse au cocontractant les sommes qu'il a indûment perçues de ce fait.

Les signataires déclarent accepter les conditions générales d'inscription aux formations de l'EFAB.

L'employeur	Tiers-payeur	L'élève
Date, nom, signature, cachet	Date, nom, signature, cachet	Date, signature

NOM PATRONYMIQUE (de naissance ; pour les femmes mariées, indiquer aussi le nom marital)

PRENOMS (dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance : _____

Année de la première inscription au Cnam de l'auditeur : _____

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'établissement de statistiques à l'usage spécifique du service des systèmes d'information du Cnam (Conservatoire des arts et métiers). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

DIPLOMES FRANÇAIS OBTENUS HORS DU CNAM

Quel est votre diplôme le plus élevé ? Cochez une seule case par colonne.

Enseignement secondaire

- ☐ 00 Aucun diplôme français
☐ 11 CAP, BEP, BEPC
☐ 12 FPA 1er degré
☐ 13 Brevet professionnel
☐ 10 Autre diplôme homologué de niveau inférieur au BAC
☐ 4F ESEU (série A ou B), examen spécial d'entrée en université ou DAEU
☐ 4G BAC français général
☐ 4T BAC français technologique
☐ 4P BAC français professionnel

Année d'obtention : _____

Enseignement supérieur

- ☐ 62 CFPA 2ème degré
☐ 63 DEUG, DEUST
☐ 64 BTS
☐ 65 DUT
☐ 61 Autre diplôme homologué de niveau BAC +2
☐ 73 Licence
☐ 77 Maîtrise
☐ 80 École supérieure de commerce
☐ 81 Diplôme d'ingénieur
☐ 82 DEA, DESS, Master
☐ 84 Doctorat
☐ 72 Autre diplôme homologué de niveau BAC +3
☐ 72B Autre diplôme homologué de niveau BAC +4
☐ 72C Autre diplôme homologué de niveau au moins égal à BAC +5

Année d'obtention : _____

Codez la spécialité de votre diplôme de l'enseignement supérieur en vous reportant au tableau 1, au bas de cette page

AUTRES FORMATIONS

Ce cadre ne s'adresse qu'aux élèves ayant suivi une formation de niveau plus élevé que celle indiquée dans le cadre précédent, non sanctionnée par un diplôme. Cochez une seule case.

- ☐ 30 Terminale sans succès au baccalauréat
☐ 52 Préparation FPA 2ème degré
☐ 53 Préparation DEUG
☐ 54 Préparation BTS
☐ 55 Préparation DUT
☐ 51 Préparation autre diplôme homologué de niveau BAC+2
☐ 70 Préparation Licence
☐ 70B Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +3
☐ 74 Préparation Maîtrise
☐ 74B Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +4
☐ 75 Préparation École supérieure de commerce
☐ 76 Préparation Diplôme d'ingénieur
☐ 78 Préparation DEA, DESS, Master
☐ 83 Préparation Doctorat
☐ 69 Préparation autre diplôme homologué de niveau au moins égal à BAC +5

Année de formation : _____

Codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant au tableau 1, au bas de cette page

DIPLOMES OBTENUS A L'ETRANGER

Cochez une seule case correspondant au diplôme le plus élevé.

- ☐ 4E BAC ou diplôme de même niveau
☐ 60 Diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC +2
☐ 60B Diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC +3
☐ 71 Diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC +4
☐ 71B Diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC +5 ou plus

Année d'obtention : _____

Codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant au tableau 1, au bas de cette page

FORMATION ENVISAGEE AU CNAM

1/ Avez-vous déjà obtenu un diplôme ou un certificat au Cnam?..... oui ☐ non ☐

Si oui, si plusieurs diplômes ou certificats, donnez le plus élevé :

Code diplôme (BDO) : _____ Année d'obtention : _____

2/ Envisagez-vous d'obtenir un diplôme ou un certificat au Cnam? oui ☐ non ☐

Si oui, code diplôme (BDO) : _____

TABEAU 1 - CODES DES SPECIALITES DES DIPLOMES HORS CNAM

- | | | | | | |
|----|---|--|----|---|---|
| 01 | - | Mathématiques, informatique (scientifique ou de gestion) | 08 | - | Autres formations industrielles ou scientifiques |
| 02 | - | Électricité, électronique | 09 | - | Droit, sciences politiques, carrières juridiques |
| 03 | - | Mécanique | 10 | - | Sciences économiques, AES, gestion, commerce, GEA |
| 04 | - | Chimie | 11 | - | Lettres, langues, arts, histoire, géographie |
| 05 | - | Autres sciences physiques (matériaux, thermique, génie civil...) | 12 | - | Sociologie, psychologie, information, communication, carrières sociales |
| 06 | - | Biologie, biochimie | 13 | - | Autres formations tertiaires |
| 07 | - | médecine, pharmacie, odontologie, carrières de santé | | | |

SITUATION PROFESSIONNELLE

Actuellement, vous êtes dans la situation suivante :

☐ 80 Vous occupez un emploi (reportez le code correspondant à votre catégorie socio-professionnelle, voir tableau 2 sur cette page)

Année d'entrée dans la vie active :

☐ 94 En recherche d'un nouvel emploi

☐ 81 En recherche d'un premier emploi

☐ 84 Étudiant

☐ 95 Retraité ou préretraité

☐ 90 Mère au foyer

☐ 90 Autre inactif

Si vous êtes étudiant, veuillez indiquer le nom de votre établissement

Si vous occupez un emploi ou êtes en recherche d'un nouvel emploi, veuillez indiquer votre profession ou qualification précise (ou celle de votre dernier emploi)

Si vous occupez un emploi ou êtes en recherche d'un nouvel emploi, veuillez également remplir le cadre ci-dessous.

STATUT ET NIVEAU DE QUALIFICATION DE L'EMPLOI

Quel est ou était le type de type de contrat de votre emploi ?

☐ 1 CDI, titulaire de la fonction publique

☐ 3 Profession libérale, indépendant ou chef d'entreprise

☐ 1A CDD

☐ 1B Intérim

Si CDD ou intérim, veuillez définir la durée du contrat en cours ou du dernier contrat : (en mois)

☐ 1C Emploi aidé (Contrat emploi solidarité, Contrat de professionnalisation, etc...)

☐ 1D Apprenti sous contrat

☐ 4 Autre

Quel est ou était le temps de travail mensuel de votre emploi ?

☐ 1 Temps complet

☐ 2 Temps partiel (moins d'un mi-temps)

☐ 3 Temps partiel (mi-temps ou plus)

Si vous occupez un emploi, veuillez également remplir le cadre ci-dessous.

ENTREPRISE

Nom de l'entreprise

Code postal **Ville**

Veuillez reporter ici le code APE ou NAF figurant sur votre dernier bulletin de salaire

Veuillez reporter le code correspondant au secteur d'activité de votre entreprise (voir tableau 3 sur cette page)

Taille de l'établissement dans lequel vous travaillez : ☐ 1 à 9 ☐ 10 à 49 ☐ 50 à 499 ☐ 500 à 999 ☐ 1000 et plus

Taille de l'entreprise dans laquelle vous travaillez : ☐ 1 à 9 ☐ 10 à 49 ☐ 50 à 499 ☐ 500 à 999 ☐ 1000 et plus

TABLEAU 2 - CODES DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Agriculture

11 Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs etc... (exploitants et salariés)

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

21 Artisans

22 Commerçants et assimilés

23 Chefs d'entreprise

Cadres et professions intellectuelles supérieures

31 Professions libérales

33 Cadres de la fonction publique

34 Professeurs certifiés et agrégés, chercheurs, professions scientifiques (sauf ingénieurs)

35 professions de l'information des arts et du spectacle

37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise

38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

Professions intermédiaires

42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés

43 Professions intermédiaires de la santé et travail social

44 Clergé, religieux

45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

47 Techniciens

48 Contremaîtres et agents de maîtrise

49 Techniciens supérieurs

Employés et assimilés

52 Employés civils et agents de la fonction publique

53 Policiers et militaires

54 Employés administratifs d'entreprise

55 Employés de commerce

56 Personnels des services directs aux particuliers

Ouvriers et assimilés

62 Ouvriers qualifiés de type industriel

63 Ouvriers qualifiés de type artisanal

64 Chauffeurs

65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport

67 Ouvriers non qualifiés de type industriel

68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal

69 Ouvriers agricoles

Autres

99 cas non prévus

TABLEAU 3 - CODES DES SECTEURS D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Agriculture

01 Agriculture, pêche

Industries

02 Agro-Alimentaire

03 Industrie du bois, ameublement

04 Caoutchouc et matières plastiques

05 Chimie, verre

06 Construction automobile et matériel de transport terrestre

07 Construction mécanique

08 Construction navale, aéronautique, armement

09 Industrie du cuir et de la chaussure

10 Énergie (EDF, GDF, pétrole, gaz, eau)

11 Construction de matériel électrique

12 Industrie pharmaceutique et para chimique

13 Production de matériaux de construction, minerais

14 Production de matériels informatiques

15 Métallurgie, sidérurgie

16 Recherche sur le nucléaire

17 Papier, carton

18 Imprimerie, presse, édition

19 Industrie textile et de l'habillement

Bâtiment et travaux publics

20 Bâtiment, travaux publics, génie civil

Tertiaire

21 Assurance

22 Banques, crédit bail immobilier

23 Commerce

24 Hôtels, cafés, restaurants

25 Immobilier

26 Sociétés de service aux entreprises (y compris informatique)

27 Télécommunications et Postes

28 Transports

29 Autres services marchands (services aux particuliers, réparation et commerce automobile)

30 Services non marchands (administration, enseignement, recherche publique, collectivités territoriales ou internationales)

Autres 31 Cas non prévus.